

**Turenne Investissement**  
**réalise la cession de sa participation dans la société Quadrimes**  
**avec un multiple de 2,8x**

**Paris, le 15 décembre 2014** : TURENNE INVESTISSEMENT annonce la cession de sa participation dans la société QUADRIMEX avec un multiple de 2,8x après avoir accompagné le groupe pendant 5 ans et demi.

Créé en 1986 à Cavaillon par Philippe Bardin, QUADRIMEX est un acteur reconnu de la chimie de spécialité avec deux divisions principales : la chimie et le sel de déneigement. En 2014, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 40 M€. Il dispose de deux sites de production, à Cavaillon et à Leuna en Allemagne, lui permettant d'adresser des marchés en Europe, au Moyen-Orient, en Afrique et plus récemment en Asie. La société réalise 57% de son activité chimie à l'export.

Le groupe souhaite continuer sa croissance en développant de nouveaux applicatifs et solutions liées à l'exploitation du gaz de schiste, en réalisant de nouvelles croissances externes, et en saisissant les opportunités de développement dans les niches délaissées par les industriels.

Grâce à cette cession, TURENNE INVESTISSEMENT et deux FIP de TURENNE CAPITAL réalisent un multiple de 2,8x et un TRI de 21% sur 5 ans et demi. PALUEL MARMONT CAPITAL, après avoir accompagné historiquement le groupe, se désengage également.

Afin d'aborder cette nouvelle phase de croissance, une opération de LBO visant à la reprise majoritaire de la société a été initiée par son équipe de direction (Michel et Patrice Reisch) aux côtés de 45 salariés, de FIA PARTNERS et d'un nouveau FIP de TURENNE CAPITAL PARTENAIRES.

Mis en œuvre par IDINVEST, le financement mezzanine de l'opération a été envisagé de manière à aborder sereinement les opportunités de croissances externes qui s'offriront à QUADRIMEX.

**Ont participé à cette opération :**

- ◆ F.I.A. PARTNERS : Guillaume SOMEKH, Franck URBANSKI
- ◆ TURENNE CAPITAL : Benoît PASTOUR, Stéphane SAUDO
- ◆ PALUEL MARMONT CAPITAL : Xavier POPPE, François-Xavier DERENNE
- ◆ IDINVEST : François LACOSTE, Nicolas NEDELEC
- ◆ DD juridiques, fiscales, sociales : JOFFE & ASSOCIES (Romain SOIRON, Aymeric DEGREMONT)
- ◆ DD financières : EXELMANS (Eric GUEDJ, Philippe CHATELLIER)
- ◆ Financement & Structuration : JOFFE & ASSOCIES (Romain SOIRON, Aymeric DEGREMONT)
  
- ◆ Conseil Turenne : Lamartine Conseil (Olivier RENAULT, Gary LEVY)
- ◆ Conseil Management & Salariés : UGGC (Michel TURON, Yves MONDELLINI)
- ◆ Conseil Mezzanine: DLA PIPER (Maud MANON, Julien GODLEWSKI)
  
- ◆ Cédants : LINCOLN International (François RISPOLI, Arnaud DUDOGNON, Serge PALLEAU)

- 
- ◆ Avocat : WOOG & Associés (Frédérique LAFOND)

## A PROPOS DE TURENNE INVESTISSEMENT

Turenne Investissement a vocation à accompagner – en tant qu'investisseur de référence ou co-investisseur, notamment avec des fonds gérés par Turenne Capital – des PME et ETI en forte croissance, essentiellement non cotées, sur des opérations de type capital-développement et transmission (OBO), dans les secteurs suivants : la distribution spécialisée, l'industrie innovante, les services et la santé.

Code ISIN : FR0010395681 - Code Mnémonique : ALTUR

### Contacts

Turenne Investissement / Turenne Capital  
François Lombard - Benoit Pastour  
Stéphane Saudo - Mathilde Graffin  
Tél : 01.53.43.03.03

ACTUS Finance & Communication  
Jean-Michel Marmillon  
Tel : 01.53.67.36.73  
[jmmarmillon@actus.fr](mailto:jmmarmillon@actus.fr)

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, du Japon ou de l'Australie. Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, de valeurs mobilières dans tout autre pays que la France.

Ce document (y compris toute reproduction) ne doit pas être diffusé ou transmis aux Etats-Unis d'Amérique, en ce compris toute succursale ou agence d'une personne non-américaine mais résidente des Etats-Unis d'Amérique ou toute autre personne américaine. Tout manquement à ces restrictions pourrait constituer une violation de la réglementation des Etats-Unis d'Amérique relative aux instruments financiers (*United States Securities Laws*).

Au Royaume-Uni, le présent document est destiné uniquement aux (i) personnes qui ont une expérience professionnelle en matière d'investissements visées à l'article 19(1) du financial services and markets act 2000 ( financial promotion ) order 2001 (l'« Order »), (ii) aux personnes visées à l'article 49(1) (high net worth entities) de l'Order, ou (iii) aux personnes qui sont qualifiées de clients intermédiaires au sens du chapitre 4 du Code de bonne conduite du FSA (l'ensemble de ces personnes étant ci après désignées « personnes qualifiées »). Ce document n'est destiné qu'à ces catégories de personnes. Les personnes qui ne répondent pas à la définition de personnes qualifiées ne doivent pas prendre en compte ou se fonder sur ce document ou son contenu. La diffusion de ce document dans tout autre pays peut être soumis à des restrictions légales et les personnes en possession de ce document doivent prendre connaissance de ces restrictions et s'y conformer. En prenant possession de ce document vous êtes présumé accepter d'être lié par les limitations.